

PLANTATION D'UNE FORÊT URBAINE

LA MÉTHODE MIYAWAKI

- Identifier la végétation naturelle potentielle du site
- Établir la liste des essences indigènes
- Décompactage du terrain sur une profondeur de plus ou moins cinquante centimètres et enrichi d'amendements naturels requis (fumier, compost, paillage...).
- Recréer les conditions de répartition et de croissance qui s'opèrent spontanément dans la nature.
- Planter aléatoirement trois arbres par mètres carrés.
- Répartir dans chaque mètre carré les trois strates de végétation (arbustive, arborescente et canopée)

PLANTS FORESTIERS



UNE FORÊT AUTONOME EN 3 ANS



(+) LES BÉNÉFICES

- CROISSANCE RAPIDE D'UN MÈTRE PAR AN
- AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR
- RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE
(-2°C DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE EN ÉTÉ)
- ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ,
- RESTAURATION ET PROTECTION DES SOLS DE L'ÉROSION,
INFILTRATION DES EAUX DE RUISSELLEMENT
- PRODUCTION DE NOURRITURE